

Compte rendu de séance du Conseil Municipal

Séance du 11 Septembre 2025

L' an 2025 et le 11 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la commune de Vireux Molhain, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de DEVRESSE Jean Pol Maire

Présents : M. DEVRESSE Jean Pol, Maire, Mmes : BOURGEOIS Sandrine, FRANCAERT Aurore, GANTOIS Renée, HELLEBOUT Ludivine, MM : CLAUDET Franck, DENIS Frédéric, HUSSON Philippe, LAURENT Fabrice, MASSON Romain (à partir de 20h10), RASQUIN Fabrice

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : FLODROPS Ingrid à Mme BOURGEOIS Sandrine, PROFILI Maria Lina à M. CLAUDET Franck, M. BRAIBANT Jean Louis à M. RASQUIN Fabrice, Mr MASSON Romain à Mr DENIS Frédéric jusque 20h10)

Excusé(s) : M. GONTHIER Jérôme

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 01/09/2025

Date d'affichage : 01/09/2025

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 16/09/2025

et publication ou notification

du : 16/09/2025

A été nommé (e) secrétaire : M. CLAUDET Franck

Ordre du jour

- 1°) Affaires financières et comptables :
 - Ouverture et virement de crédits
 - Récompenses du concours des maisons fleuries

- Tarifs communaux
- 2°) Participation de la commune de Vireux Wallerand aux festivités des 13 et 14 juillet 2025
- 3°) Avenant au marché rue Pasteur
- 4°) Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat
- 5°) Bail professionnel pour un cabinet médical
- 6°) Composition de la commission chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme
- 7°) Certification de la gestion forestière durable des forêts
- 8°) Questions diverses
- 9°) Informations du Maire

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Virements de crédits budget principal
 Récompenses du concours des maisons fleuries
 tarifs communaux 2025
 Participation de la commune de Vireux Wallerand aux festivités des 13 et 14.07.2025
 Avenant au marché public MAPA Aménagement de la rue Pasteur
 Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat
 Location d'un cabinet médical à Mme DUBOIS Clara
 Composition de la commission chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme
 Certification de la gestion forestière durable des forêts

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h. Mr CLAUDET est nommé secrétaire de séance à l'unanimité. Le compte rendu de la séance du 23.07.2025 est approuvé à l'unanimité.

réf : **2025-067 Virements de crédits budget principal**
 Mr MASSON Romain est absent. Mr DENIS a sa procuration.

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de virer les crédits suivants :

Budget commune		
Section de fonctionnement		
Dépenses		
60623	alimentation	1 000.00
6067	fournitures scolaires	2 000.00
61521	entretien de terrain	1 000.00
61558	entretien autres biens	1 000.00
6156	maintenance	3 000.00

622	rémunération d'intermédiaires	2 500.00
623	pub fêtes	7 000.00
739212	DS COM COM	100.00
6288	autres services	- 19 600.00
6541	créances en non valeur	200.00
739218	autres prélèvs pour revert fiscalité	1 800.00

Section d'investissement

202	révision PLU	13 700.00
212	aménagement de terrain	- 13 700.00

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2025-068 Récompenses du concours des maisons fleuries

Mr MASSON n'est pas présent. Mr DENIS a sa procuration.

Le Conseil Municipal,
Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de fixer les récompenses du concours des maisons fleuries comme suit :

- 47 bons à 15 €
- 20 bons à 20 €
- 12 bons à 25 €
- 4 bons à 30 €
- 3 bons commerçants à 15 €

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Mr MASSON Romain entre dans la salle à 20h10 et prend part à la réunion.

réf : 2025-069 tarifs communaux 2025

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 18.12.2024 fixant les tarifs communaux applicables en 2025 à modifier,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de fixer le tarif suivant :

Droits de place forains 7 jours gratuits puis 7 €/jour/caravane

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2025-070 Participation de la commune de Vireux Wallerand aux festivités des 13 et 14.07.2025

Le Conseil Municipal,

Après avoir fait le bilan des dépenses effectuées par la commune de Vireux Molhain à partager avec la commune de Vireux Wallerand,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de demander une participation de 5 036.66 € pour l'organisation des festivités du 13.07.2025 à la commune de Vireux Wallerand.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Mme BOURGEOIS fait part que le feu d'artifices était magnifique et transmet ses félicitations.

réf : 2025-071 Avenant au marché public MAPA Aménagement de la rue Pasteur

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du rapport du maître d'œuvre sur l'avenant présenté,

Vu l'avis favorable de la commission MAPA du 9.09.2025,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'accepter l'avenant n°1 au marché d'aménagement de la rue pasteur d'un montant de 84 369.31 €HT soit 101 243.17 € portant le marché à 628 700.20 €HT soit 754 440.24 € TTC et autoriser le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Mr DEVRESSE informe que l'affaissement de la conduite d'assainissement aurait dû être prévu par le maître d'œuvre qui déclare que ce n'était pas prévisible. Le coût supplémentaire sur la maîtrise d'œuvre ne sera pas accepté.

réf : 2025-072 Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

L'ALE 08 apporte une expertise technique à des territoires ruraux qui font au quotidien la transition écologique, alors qu'on leur donne peu de moyens pour le faire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la plaquette d'information sur l'ALE 08,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat 08 et de régler la cotisation de 0.198*1508 soit 298.58 €.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Mr HUSSON suggère de passer l'information sur le panneau.

réf : 2025-073 Location d'un cabinet médical à Mme DUBOIS Clara
Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance de la volonté de Mme DUBOIS Clara, orthoptiste, de s'installer à Vireux Molhain,

Considérant qu'un cabinet est libre au cabinet médical des 2 rives appartenant à la commune,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de louer par bail professionnel un cabinet médical avec une salle d'attente à Mme DUBOIS Clara, orthoptiste à compter du 15.09.2025 pour une durée de 6 ans avec un loyer gratuit jusqu'au 14.09.2026 puis 330.46 €/ mois.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2025-074 Composition de la commission chargée de la révision du Plan Local d'Urbanisme
Le Conseil Municipal,

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 19.06.2025 prescrivant la révision du Plan Local d'Urbanisme,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE de fixer la composition de la commission chargée de la révision du PLU comme suit :

MM DEVRESSE Président - CLAUDET - DENIS - RASQUIN - BRAIBANT - LAURENT HUSSON.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

réf : 2025-075 Certification de la gestion forestière durable des forêts

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité pour la commune de renouveler son engagement au processus de certification PEFC afin de :

- valoriser les bois de la commune lors des ventes ;
- accéder aux aides publiques en lien avec la forêt ;
- bénéficier d'une meilleure visibilité de la bonne gestion mise en œuvre en forêt ;
- participer à une démarche de filière en permettant à nos entreprises locales d'être plus compétitives

Le Conseil Municipal,

Après délibération et vote à l'unanimité,

DECIDE :

- de renouveler son engagement dans la certification durable des forêts PEFC pour une durée illimitée, pour l'ensemble des surfaces forestières que la commune de Vireux Molhain possède dans la région grand est.
- De s'engager à donner le détail des surfaces forestières de la commune : celles sous aménagement forestier et celles hors aménagement le cas échéant. Pour ces dernières, la commune s'engage à déclarer aux autorités compétentes (DDT) toute coupe réalisée sur celle-ci. En tout état de cause, elle s'engage à respecter l'article R124.2 du code forestier

Total de surface à déclarer : 452ha 53a 31ca sous aménagement et 20ha hors aménagement

- De respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur et de les faire respecter à toute personne intervenant dans la forêt.
- D'accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable sur lesquelles la commune s'est engagée pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, la commune aura le choix de poursuivre son engagement, ou de résilier son adhésion par courrier adressé à PEFC Grand Est.
- D'accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Grand Est et l'autoriser à titre confidentiel à consulter tous les documents que la commune conserve à minima 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable en vigueur
- De mettre en place les actions correctives qui lui seront demandées par PEFC Grand Est en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC
- D'accepter que cette participation au système PEFC soit rendue publique
- De respecter les règles d'utilisation du logo PEFC en cas d'usage de celui-ci
- De s'acquitter de la contribution financière auprès de PEFC Grand Est
- D'informer PEFC Grand Est dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires en cas de modification des surfaces forestières de la commune
- De désigner le Maire pour accomplir les formalités nécessaires et signer les documents nécessaires à cet engagement

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

NEANT

Informations du Maire :

- Courrier d'un administré concernant l'aménagement de la place tiercet
- Entrée en phase 2 du dispositif boutique tremplin pour le magasin la boîte à malices
- Vente de la parcelle 2 du lotissement
- Projet d'aménagement de la place tiercet : résidence d'architecture

Réunions prévues :

- Lundi 13.10 à 18h salle CM avec les élus
- Atelier une place de village à Vireux Molhain mercredi 15.10 à 16h avec les

- adolescents et 18h avec les habitants MPT
- Atelier références à travers le département vendredi 17.10 en journée avec les élus salle CM
- Atelier habiller la place mardi 21.10 à 17h avec les habitants SDF
- Restitution finale et temps festif jeudi 23.10 à 18h avec les élus et les habitants SDF

Complément de compte-rendu:

- Mme BOURGEOIS signale que le massif à l'entrée de la montagne des vignes est très sale et qu'il faudrait mettre des plantes vivaces.
- Mme HELLEBOUT informe que la marche pour octobre rose partira du centre social le 11.10.2025 à 14h.
- Mr CLAUDET demande que le problème de téléphone à l'école maternelle soit résolu. C'est très important. Mr RASQUIN se déplacera.
- Mr DENIS transmet de la part de Mme PROFILI que la réception de récompenses des maisons fleuries a lieu le 19.09.2025 à 19h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h47.

En mairie, le 16/09/2025
Le secrétaire
Mr CLAUDET Franck



